

COMMUNIQUE

NON À L'EXPULSION DU BIDONVILLE RUE PIERRE

Saint-Ouen-sur-Seine, le lundi 6 septembre 2021

Droit au logement Saint-Ouen-sur Seine

Association nationale des gens du voyage citoyens

Par une lettre au préfet du 3 septembre 2021 le maire de Saint-Ouen-sur-Seine, Karim Bouamrane, demande le concours de la force publique et prend un arrêté d'« évacuation d'un campement roms sis, 35-37 rue Pierre à Saint-Ouen-sur-Seine ». Il considère que « l'évacuation forcée des occupants est la seule mesure possible au regard des dangers qui peuvent survenir ».

Sans même se limiter au contexte sanitaire et au caractère illégal et discriminatoire de la désignation des mal-logés par leur origine ethnique supposée, l'évacuation forcée des occupants n'est pas la seule mesure possible ! L'évacuation, s'il y a danger, doit s'accompagner de la mise à disposition d'un autre lieu. Il y a sur ce terrain une douzaine de familles comprenant des hommes et des femmes ainsi que des enfants scolarisés.

La ville et le département ont des projets de construction immobilière sur ce secteur. Ce n'est pas une raison pour traiter les habitants comme des moins que rien. La municipalité est bien consciente de la situation puis qu'elle a déjà pris l'engagement devant le Conseil municipal, du 14 décembre 2020 notamment, de mener un travail d'« accompagnement social » en amont avec ses familles. Où en est ce travail ?

Nous demandons :

- la prise en compte de ces familles audoniennes ;
- la mise à disposition d'un lieu de substitution, d'un autre terrain, en attendant une solution de relogement pérenne.

Nous refusons cette expulsion.

Nous rappelons :

- la non-conformité de la ville de Saint-Ouen avec la loi dite Besson du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;
- les engagements du candidat Karim Bouamrane dans sa lettre à l'association *Droit au logement* le 11 juin 2020 de permettre à chacun un « parcours résidentiel » dans une « ville solidaire et inclusive » et de donner la « priorité (...) aux personnes à la rue ou en situation d'expulsion ».

Nous en appelons au bon sens du maire et de son équipe. Ne renouvelons pas les erreurs du passé avec des drames humains qui en sont le corollaire. Notre ville a parfaitement les moyens de faire face à cette situation d'urgence en traitant les familles correctement et dignement.

Nos associations restent disposées à étudier avec les familles et la municipalité la recherche d'une solution acceptable.

Non aux expulsions sans relogements - Un toit c'est un droit !